



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Côtes-d'Armor



**CDOS**

**CÔTES-D'ARMOR**

# SÉMINAIRE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DES CÔTES-D'ARMOR



© Crédit couverture : Pierre Guyomard

**SAINT-QUAY-PORTRIEUX - 22 OCTOBRE 2024**

# **RETROUVEZ**

## **DES RESSOURCES ET OUTILS POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES**

**EN CLIQUANT ICI OU EN SCANNANT LE QR CODE >**



# QUELQUES CHIFFRES SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Les violences sexuelles et sexistes (VSS) dans le sport et la jeunesse sont des phénomènes préoccupants qui touchent tous les niveaux de la société, allant des clubs locaux aux institutions nationales. Ces violences, souvent sous-estimées, prennent des formes variées : agressions physiques, harcèlement, discriminations ou abus d'autorité. Elles sont souvent perpétrées dans un cadre de confiance ou de proximité, rendant leur dénonciation particulièrement complexe. Sensibiliser, former et agir sont essentiels pour garantir des environnements sûrs et inclusifs, où chacun peut s'épanouir sans crainte.

## 81%

**DES VICTIMES DE VSS DANS LE  
SPORT SONT DES FEMMES ET 77%  
D'ENTRE ELLES SONT MINEURES**

*Bilan d'activité en matière de lutte  
contre les violences sexuelles et sexistes  
dans le sport, 2023*

## 20%

**DES ENFANTS DÉCLARENT  
AVOIR SUBI DES CYBER-  
VIOLENCES**

*Institut Audirep pour  
l'Association e-Enfance, 2021*

## 160 000

**C'EST LE NOMBRE D'ENFANTS  
IDENTIFIÉS COMME VICTIMES  
DE VIOLENCES SEXUELLES  
CHAQUE ANNÉE**

*CIIVISE, 2022*

## 86%

**DES FEMMES ONT DÉJÀ SUBI DES  
REMARQUES SEXISTES OU DES  
DISCRIMINATIONS LIÉES À SON  
GENRE EN FRANCE**

*Rapport annuel 2024 sur l'état des lieux  
du sexisme en France, HCE*





MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail



[signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)



SIGNAL-SPORTS

S'interroger, c'est **AGIR**.  
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

**#TousConcernés**



en cas d'urgence



pour signaler  
des situations  
d'enfance en danger



pour les cyberviolences  
et le harcèlement en ligne

**3114** SOUFFRANCE  
PRÉVENTION  
DU SUICIDE

pour la prévention  
du suicide

**3**

## **QUELQUES CHIFFRES**

sur les violences sexistes et sexuelles dans le sport et la jeunesse

**6**

## **OUTILS DE PRÉVENTION**

pour sensibiliser et accompagner les victimes

**11**

## **INTERVENTIONS D'OUVERTURE**

**16**

### **TABLE RONDE N°1**

Etat des lieux de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport et la jeunesse

**22**

### **TABLE RONDE N°2**

Identifier et combattre les violences sexuelles et sexistes dans le sport et la jeunesse

**28**

### **TABLE RONDE N°3**

Le territoire des Côtes-d'Armor au cœur de l'action

**36**

### **BORNE INTERACTIVE**

de prévention : un outil au service de la sensibilisation des jeunes

**38**

### **CONTACTS UTILES**

pour sensibiliser et accompagner les victimes



# OUTILS DE PRÉVENTION

## pour sensibiliser et accompagner les victimes

La prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans les domaines du sport et de la jeunesse est essentielle pour garantir des environnements sécurisés et respectueux. Ces secteurs, souvent considérés comme des espaces de socialisation et d'épanouissement, peuvent malheureusement devenir le cadre de violences si des actions préventives ne sont pas mises en place. Les outils de prévention jouent un rôle clé en agissant en amont des problématiques, en sensibilisant les publics, et en formant les acteurs responsables.

### Pourquoi ces outils sont indispensables ?

**Détection précoce des violences :** Les outils de prévention permettent d'identifier les signes avant-coureurs des violences. Ils sensibilisent les encadrants à repérer les comportements inappropriés ou les signaux d'alerte émis par les victimes.

**Libération de la parole :** En créant des espaces sûrs et des dispositifs d'écoute, ces outils encouragent les victimes et témoins à s'exprimer, ce qui est crucial dans des milieux où le silence est souvent la norme.

**Formation des acteurs :** Les professionnels du sport et de la jeunesse jouent un rôle central dans la protection des publics. Sans outils adaptés, ils peuvent manquer de connaissances ou de stratégies pour réagir face à des situations de violences.

**Construction d'un cadre respectueux :** Ces outils participent à changer les mentalités et à instaurer une culture de respect, en déconstruisant les stéréotypes et les normes sexistes qui favorisent les abus.

Retrouvez la boîte à outils du ministère des sports ici :



Amuse-toi !	Je me sens encouragé-e dans mes efforts	1
	Les règles sportives, les personnes et l'environnement sont respectés	2
	Je me sens libre de demander des explications sur une parole, un geste, une consigne	3
	Je me sens libre de demander les adaptations dont j'ai besoin pour ma pratique	4
	Mon corps m'appartient, mon accord est demandé lors d'un geste technique ou un contact répété sur mon corps.	5
	Je me sens à l'aise quand je me change, ou qu'on m'aide. Mon intimité est respectée.	6
	Je peux vivre sans crainte mon identité ou mon orientation sexuelle	7
Non tu n'es pas seule, tu peux en parler	Je ressens des attitudes (paroles, gestes, regards) dévalorisantes ou trop flatteuses, sur mon corps, ou mes vêtements	8
	Je dois me mettre en sous-vêtements à la vue des autres (vestiaire, massage, pesée, transport, douche en plein air...)	9
	L'encadrement entre dans les vestiaires sans attendre mon autorisation	10
	On m'aide dans des gestes de la vie quotidienne (habillement, toilettes...) sans que j'en aie exprimé le besoin ou l'envie	11
	Je ressens une pression de plus en plus lourde par les réseaux sociaux (entraîneurs, coéquipiers, followers, sponsors, chantage à la sélection...)	12
	On me demande de rester à la fin de l'entraînement alors qu'il n'y a plus personne. Cette situation m'angoisse	13
Non, tu n'es pas responsable mais tu es en danger, des professionnel·le·s peuvent t'aider	Je me sens seule, isolé-e et harcelé-e ; j'ai peur, alors que j'aime mon sport	14
	Je subis des violences sur les réseaux sociaux (messages haineux ou sexuels...)	15
	On diffuse des photos de parties de mon corps, en sous-vêtements ou nues	16
	On me prive d'un matériel adapté, d'un traitement médical autorisé, ou de boire ou de manger	17
	Mes parties intimes sont touchées, caressées, embrassées (bouche, cuisse, fesses, poitrine, sexe)	18
	On me demande de toucher, caresser ou embrasser les parties intimes d'une autre personne ; je subis un rapport sexuel	19
On me fait du chantage pour que je garde le secret	20	

# Règlo'sport

#### Les numéros d'urgence

Police Secours  
Urgences pour les personnes atteintes de surdit -aphasie

#### Les numéros utiles

Enfant en danger  
E-Enfance: internet / cyber-harcèlement / sextorsion / challenges sexuels

#### Violences Femmes infos

Violences sur personnes vulnérables - âgées / en situation de handicap  
CFCV  
Femmes et hommes victimes de viols et d'agressions

#### Cellule du ministère des Sports/ signalements

signal-sports@sports.gouv.fr

#### Tchat

En avant toutes : Commentonsaime.fr  
(violences dans le couple, sexuelles ou sur les personnes LGBTQIA+ ; personnel formé aux handicaps)



## LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

# Le violentomètre

Je te crois / Tu n'y es pour rien / Il-elle n'a pas le droit / Le-la coupable, c'est lui-elle



FACE AUX VIOLENCES, VOUS N'ÊTES PAS SEUL·E !

Je profite,  
ma relation  
est saine  
quand il-elle...

Respecte mes décisions, mes goûts

Accepte mes ami·es et ma famille

A confiance en moi

Est content·e quand je me sens bien

S'assure de mon accord pour  
ce que nous faisons ensemble

Me fait des blagues vexantes

Me fait du chantage si je refuse  
de faire quelque chose

Rabaisse mes opinions et mes projets

Se moque de moi en public

Me critique, me juge en permanence

Me ment, me manipule,  
me fait culpabiliser

Montre de la jalousie et estime  
que je suis sa propriété

Contrôle mes sorties, habits,  
maquillage

Fouille mes textos, mails, applis

Insiste pour que je lui envoie  
des photos intimes

M'exclut, me met à l'écart  
volontairement, m'isole

M'oblige à regarder des films porno

Lance des rumeurs et me rabaisse  
sur les réseaux sociaux

Me dénigre, m'insulte et m'humilie  
quand je lui fais des reproches

Détruit des objets ou  
mes affaires personnelles

Menace de se suicider à cause de moi

Menace de diffuser  
des photos intimes

Me pousse, me gifle, me secoue,  
me frappe

Touche mes parties intimes  
sans mon consentement

M'oblige à avoir  
des relations sexuelles

Me menace avec une arme  
ou menace de me tuer

Vigilance,  
je dois dire  
stop !  
Il y a de  
la violence  
quand il-elle...

Je me  
protège,  
je demande  
de l'aide,  
je suis en  
grand danger  
quand il-elle...

### ÉCOUTE ET INFORMATION

**39 19**

Violences femmes infos

24h/24 - 7j/7

**116 006**

Numéro d'aide aux victimes  
7j/7 de 9h à 19h

**0 800 05 95 95**

Collectif féministe contre le viol  
Lundi au vendredi, de 10h à 19h

Le tchat de En avant toute(s)  
**enavanttoutes.fr**



Le site d'information et d'aide  
du gouvernement  
**arretonslasviolences.gouv.fr**  
**/besoin-d-aide**

Le tchat de la plateforme nationale  
d'accompagnement des victimes  
**masecurite.interieur.gouv.fr**

### NUMÉROS D'URGENCE

24h/24 - 7j/7

**17**

Police et gendarmerie

**114**

Numéro d'urgence SMS  
et pour les personnes ayant  
des difficultés à entendre ou à parler

**115**

Hébergement d'urgence

### LES CONTACTS

#### PAR DÉPARTEMENT

**Ille-et-Vilaine :**

**02 99 54 44 88**

ASFAD 35

24h/24 - 7j/7

**Côtes-d'Armor :**

**02 96 68 42 42**

ADALEA 22

24h/24 - 7j/7

**Morbihan :**

**02 97 63 52 36**

CIDFF 56

**Finistère :**

**02 98 44 97 47**

CIDFF 29

**0 800 08 11 11**

Contact d'un planning familial  
à proximité  
Lundi au samedi, de 9h à 20h



**App-elles®**,

l'application solidaire  
des femmes victimes  
de violences

Face à une urgence ou un danger,  
l'application permet d'alerter et  
de contacter rapidement proches,  
services de secours, associations  
et toutes les aides disponibles  
autour de vous.

Plus d'info sur  
**app-elles.fr**

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) passe par l'information et la sensibilisation. Vidéos, podcasts et formations en ligne offrent des ressources accessibles pour mieux comprendre ces enjeux, prévenir les comportements abusifs et soutenir les victimes. Que vous soyez éducateur, parent ou simple citoyen, ces outils vous aideront à agir concrètement. Voici quelques exemples pour approfondir vos connaissances :



**Enfants, ados, adultes victimes de violences dans le sport : des professionnels peuvent t'aider.**



L'association CVM, en partenariat avec le Ministère des Sports, a réalisé un tutoriel de sensibilisation à l'intention des enfants et des adolescents leur présentant les professionnels qui peuvent les aider s'ils sont victimes ou témoins de violences dans le sport, notamment les SDJES (services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et au sport).

## Outils de formation :

La MIPROF élabore des outils de formation destinés aux professionnels intervenant auprès des femmes victimes de violences, avec l'aide d'un collège d'experts et le soutien de partenaires institutionnels. Ces kits pédagogiques incluent courts-métrages, livrets d'accompagnement, et fiches pratiques adaptées à différents secteurs comme la santé, le social, l'éducation, la sécurité ou la justice.



## Un exemple de podcast :

Six épisodes pour comprendre le processus vécu par les victimes de violences sexuelles, du traumatisme initial à sa prise en charge, parfois des décennies plus tard. À partir de témoignages issus des documentaires, Marina Carrère d'Encausse recueille les réactions et analyses de la psychiatre Muriel Salmona.

## #DEARDADDY : Care interpelle les hommes contre le sexisme

La vidéo #DearDaddy demande aux pères et futurs pères de protéger leurs filles contre le sexisme ordinaire et les violences sexistes, qui touchent une femme sur trois.



## Programme

9h00 - 9h30

### Café d'accueil

9h30 - 9h45

### Discours d'ouverture :

**Thierry Simelière**

Maire de Saint-Quay-Portrieux

**Frédéric Fabre**

Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) des Côtes-d'Armor

**Stéphane Rouvé**

Préfet des Côtes-d'Armor

9h45 - 12h30

### Table ronde n°1 : Etat des lieux de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport et la jeunesse\*

**Catherine Moyon de Baecque**

Ancienne athlète de haut niveau - Présidente de la commission de lutte contre les VSS et les discriminations dans le sport du CNOSF - Membre de la commission plénière de la FFF - Ecrivaine - Conférencière

**Emma Oudiou**

Ancienne athlète de haut niveau - Réalisatrice du documentaire SUITE - Conférencière

**Greg Décamps**

Psychologue du sport et de la santé - Auteur du rapport ministériel "Étude des violences sexuelles dans le sport en France"

*\*Une pause active aura lieu durant cette table ronde*

12h30 - 14h00

### Cocktail déjeunatoire

14h00 - 16h00

### Table ronde n°2 : Identifier et combattre les violences sexuelles et sexistes dans le sport et la jeunesse

**Guillaume Dorai**

Fondateur - Intervenant de Log'In Prévention

**Pierre-Emmanuel Luneau-Daurignac**

Journaliste - Reporter - Réalisateur

**Camille Clause-Pujo**

Cheffe de projets au sein de l'Association France Victime

16h00 - 16h30

### Pause café

16h30 - 17h30

### Table ronde n°3 : Le territoire des Côtes-d'Armor au cœur de l'action : des compétences locales pour agir efficacement sur le territoire

**Marielle Vicet**

Présidente de l'Association Stop aux violences sexuelles 22 - Docteure en psychopathologie et psychanalyse - Victimologue

**Christophe Darrière**

Adjudant Chef à la Gendarmerie des Côtes-d'Armor à la Maison de protection des familles

**Tania Mélikian**

Cheffe du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux sports des Côtes-d'Armor

17h30 - 17h45

### Clôture du séminaire

# SAINT-QUAY-PORTRIEUX

## 22 OCTOBRE 2024



# INTERVENTION DE THIERRY SIMELIÈRE



**Thierry Simelière**  
Maire de Saint-Quay-  
Portrieux

Thierry Simelière, maire de Saint-Quay-Portrieux, ouvre son intervention en saluant les autorités présentes, notamment le Préfet, le Directeur Académique, les élus, et les chefs de service. Il remercie les organisateurs d'avoir choisi sa commune pour accueillir ce séminaire sur les violences sexuelles et sexistes, un sujet qui, selon lui, est d'une grande importance pour tous. Il mentionne son expérience de médecin, soulignant que cette thématique résonne particulièrement avec des situations qu'il a pu observer dans son activité professionnelle.

Il saisit l'occasion pour valoriser Saint-Quay-Portrieux, en mettant en avant son centre de congrès récemment rénové pour accueillir des événements comme celui-ci, dans un cadre sublime.

Thierry Simelière rappelle que les élus sont souvent confrontés à ces problématiques dans les clubs sportifs et culturels de leurs territoires. Il souligne que le séminaire est une opportunité pour sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux autour de ces enjeux. Il exprime l'espoir que cette journée de travail permettra des échanges constructifs.

En conclusion, il remercie à nouveau les participants pour leur présence à Saint-Quay-Portrieux, leur souhaite des ateliers productifs et insiste sur l'importance de l'efficacité dans les efforts de prévention. Il termine sur une note chaleureuse, exprimant son souhait que ce séminaire contribue à des avancées significatives.

**Retrouvez l'intervention de Thierry Simelière en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur sa photo.**

# INTERVENTION DE FRÉDÉRIC FABRE

DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE (DASEN) DES CÔTES-D'ARMOR



*« Nous espérons voir le nombre de signalements baisser, non pas parce que les victimes n'auront pas osé parler, mais parce que nous tous, ici présents, aurons contribué à créer un environnement plus informé, plus sûr, plus serein. »*

**Frédéric Fabre**



**Retrouvez l'intervention de Frédéric Fabre en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur sa photo.**

---

Frédéric Fabre commence son discours en saluant les autorités présentes et en remerciant chaleureusement les participants pour leur présence à ce séminaire dédié à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Il rappelle l'importance de ce sujet, qui touche tous les secteurs et requiert une mobilisation collective. Dès la préparation de l'événement, il a souhaité une participation large, incluant éducateurs, présidents d'associations, élus, chefs d'établissement et responsables de services, car chacun a un rôle à jouer dans la prévention et la protection des publics.

Il insiste sur la gravité des répercussions des violences sexuelles et sexistes sur les victimes tout au long de leur vie et place cet enjeu au cœur de l'engagement républicain pour l'égalité entre les sexes. Il souligne l'importance de la prévention et de l'éducation, en particulier auprès des jeunes générations, afin de transmettre les valeurs de respect, d'égalité et de consentement. Il met en avant le travail accompli dans le cadre de la politique académique, incluant l'éducation à la sexualité, la lutte contre les discriminations, le harcèlement et le cyberharcèlement.

M. Fabre évoque ensuite des chiffres révélateurs de l'ampleur de la tâche : en Bretagne, 12 300 accueils collectifs de mineurs existent, dont 2 360 dans les Côtes-d'Armor, et près de 600 avec hébergement. La région compte aussi un taux de 26 % d'adhérents à des associations sportives (contre 22 % au niveau national) et 2 500 éducateurs sportifs détenteurs de cartes professionnelles.

Il met en lumière l'importance d'instaurer une culture de l'égalité et du respect mutuel dans les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, en mobilisant activement les acteurs éducatifs. Dans 92 % des établissements scolaires bretons, des référents égalité ont été nommés, bien au-dessus de la moyenne nationale, ce qui témoigne de l'exemplarité régionale.

Enfin, il parle des avancées dans le secteur du sport en matière de prévention et de prise en charge des violences, mais souligne qu'il reste beaucoup à faire. Il appelle à un devoir de vigilance, à structurer les signalements et à outiller les fédérations pour traiter efficacement les comportements inappropriés. Il conclut en remerciant les organisateurs et intervenants du séminaire, espérant que les échanges permettront de bâtir un environnement plus sûr et respectueux pour tous.

# INTERVENTION DE STÉPHANE ROUVÉ

## PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR

Stéphane Rouvé commence son intervention en remerciant les autorités présentes et les organisateurs pour ce séminaire dédié aux violences sexistes et sexuelles dans les milieux du sport et de la jeunesse. Il souligne que ces violences représentent une atteinte inacceptable aux droits fondamentaux et appelle à renforcer les actions de prévention, le soutien aux victimes et les sanctions contre les auteurs.

Il met en évidence les stéréotypes de genre, profondément enracinés dans la société, qui influencent les choix scolaires, professionnels, et les pratiques sportives. Il illustre ce propos par des exemples concrets, comme le faible pourcentage de femmes dans les filières technologiques et scientifiques ou les écarts dans les disciplines sportives : en 2022, 32,5 % des licences sportives étaient détenues par des femmes, dont 84 % dans l'équitation, mais seulement 9,4 % dans le football.

Le Préfet évoque également des chiffres alarmants liés aux violences en ligne : 10 % des élèves rapportent des cas de cyberharcèlement, 17 % des filles et 11 % des garçons déclarant avoir subi des violences sexuelles sur Internet. Il insiste sur l'impact du silence des victimes : 9 abus sexuels sur 10 ne sont pas signalés, et près de 4 victimes sur 10 tentent de mettre fin à leurs jours.

Dans le domaine du sport, il mentionne les efforts réalisés pour sanctionner les comportements inappropriés, avec des procédures administratives aboutissant à des interdictions d'exercer. Il évoque également une étude révélant que 35,5 % des auteurs de violences sont des sportifs du même âge que leurs victimes, et que 55,8 % des violences sont commises entre athlètes.

Le Préfet conclut en appelant à une approche collective pour éradiquer ces comportements destructeurs. Il salue la mobilisation des participants et exprime l'espoir que ce séminaire contribuera à bâtir une société où chacun, quel que soit son âge ou son genre, peut pratiquer une activité sportive ou fréquenter des lieux de loisirs en toute sécurité. Il termine par des remerciements aux intervenants et organisateurs.



*« Autre constat alarmant, c'est le silence des victimes. Neuf fois sur dix, les abus sexuels ne sont pas signalés aux autorités. Une forme d'omerta qui a des conséquences dévastatrices parce que près de quatre victimes sur dix tentent de mettre fin à leurs jours »*

Stéphane Rouvé



Retrouvez l'intervention de Stéphane Rouvé en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur sa photo.



**PRÉFET  
DES CÔTES-  
D'ARMOR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES**

**LUTTONS ENSEMBLE  
CONTRE LES VIOLENCES  
FAITES AUX FEMMES**

**VOUS ÊTES DANS UNE SITUATION  
DE DANGER IMMÉDIAT ?**

Appelez le

**17**

Envoyez un SMS

**114**

**BESOIN D'ÉCOUTE ?**

Appelez le

**3919**

*(numéro anonyme)*

**BESOIN DE FAIRE  
UN SIGNALEMENT ANONYME ?**

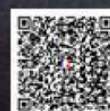
Rendez-vous sur la plateforme

**[arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr)**

**Vos structures de proximité dans les Côtes-d'Armor**

**02 96 68 42 42** (24h/24h - 7j/7j)  
Écoute, information et orientation

Scannez le QR code  
pour plus de contacts



## INTERVENTION DE CATHERINE MOYON DE BAECQUE

Catherine Moyon de Baecque est une figure emblématique et pionnière dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le sport. En 1991, elle devient la première athlète française de haut niveau à dénoncer publiquement les violences qu'elle a subies, brisant un silence pesant à une époque où ces sujets étaient largement tabous. Son témoignage a marqué un tournant, révélant des comportements inacceptables dans un milieu souvent régi par l'omerta et les rapports de pouvoir.

Cette prise de parole courageuse a contribué à éveiller les consciences et à encourager d'autres victimes à s'exprimer. Cependant, elle a dû faire face à de fortes pressions et à un ostracisme au sein de son propre milieu, une épreuve qui témoigne des résistances face à ces problématiques.

Malgré ces difficultés, Catherine Moyon de Baecque est restée une militante active, œuvrant pour des environnements sportifs plus sûrs et respectueux. Elle plaide pour une meilleure prise en charge des victimes, des actions de prévention efficaces, et une sensibilisation accrue auprès des acteurs du sport. Son engagement continue d'inspirer et de guider la lutte contre les violences dans le sport.

**« Parler est la première étape pour briser le cycle des violences, mais c'est aussi l'acte le plus difficile pour une victime. »**

**Catherine Moyon de Baecque**





## CATHERINE MOYON DE BAECQUE

La Marianne du Sport. Symbole incarné des valeurs de l'Olympisme pour la France Écrivain  
Conférencière - Ambassadrice Experte Présidente Commission CNOSF - LVS&D Membre  
Commission Fédérale Engagement FF Football

### Un courage au service d'un combat collectif

Lors de son intervention, Catherine a partagé son parcours personnel, décrivant le profond sentiment de solitude et d'impuissance qu'elle a ressenti face aux violences subies. Elle a également évoqué les conséquences de son courage, notamment la perte de soutien institutionnel et les remises en question incessantes de sa parole.

Elle a rappelé que parler constitue une étape cruciale et libératrice pour les victimes, bien que cela reste souvent l'acte le plus difficile. Elle plaide pour un recueil de la parole ouvert, sans jugement ni orientation, afin de permettre aux victimes de se reconstruire. Selon elle, l'espoir et les valeurs olympiques doivent être au cœur de cette démarche, car ils représentent le premier rempart contre les violences.

### Avancées et défis persistants

Catherine a mis en lumière les avancées réalisées depuis les années 1990 dans le monde du sport. Des mécanismes plus stricts ont été instaurés pour signaler et prévenir les cas de violences. Elle a insisté sur l'importance de la formation des encadrants et dirigeants sportifs, qui jouent un rôle clé dans la création d'environnements sécurisés.

Cependant, elle a également souligné que de nombreux défis demeurent. La lenteur de la mise en œuvre des bonnes pratiques, les résistances culturelles et le maintien de 77 % des agresseurs en poste après les faits illustrent la nécessité d'intensifier les efforts. Elle a appelé à une déconstruction des rapports de pouvoir, souvent à l'origine de ces abus, et à une transformation profonde de la culture sportive.

### Une vision globale pour un sport inclusif et respectueux

Pour Catherine, la lutte contre les violences ne peut se limiter à des mesures ponctuelles. Elle préconise une approche holistique impliquant tous les acteurs : dirigeants, éducateurs, familles et athlètes. Le sport doit redevenir un vecteur d'éducation et de valeurs positives. Elle a exhorté les institutions à adopter une politique de tolérance zéro et à appliquer sans compromis les sanctions nécessaires.

### Un appel à la mobilisation

En conclusion, Catherine Moyon de Baecque a lancé un appel vibrant à une mobilisation générale. Selon elle, la lutte contre les VSS dans le sport ne peut réussir qu'avec l'implication de tous les acteurs, à tous les niveaux. Elle invite chacun à utiliser sa voix et son influence pour instaurer une culture de respect et de sécurité dans le sport, afin de protéger les générations futures et de garantir un espace où les valeurs fondamentales du sport prévalent.

Retrouvez l'intervention de Catherine Moyon de Baecque en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur sa photo :



# INTERVENTION D'EMMA OUDIOU

## ANCIENNE ATHLÈTE DE HAUT-NIVEAU RÉALISATRICE DU DOCUMENTAIRE SUITE ET CONFÉRENCIÈRE

Emma Oudiou, ancienne athlète de haut niveau spécialiste du 3000 mètres steeple, ouvre son intervention en remerciant les organisateurs pour leur engagement dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Elle revient sur son parcours d'athlète, marqué par 10 sélections en équipe de France, trois médailles européennes, et une période d'entraînement intensif à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), où elle a côtoyé l'élite du sport français.

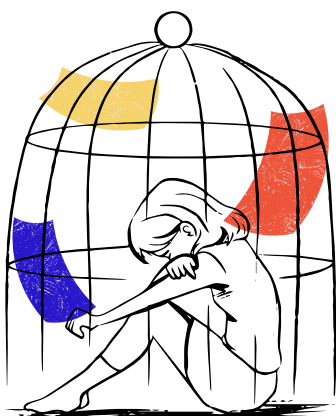
Toutefois, elle évoque aussi les défis personnels qu'elle a rencontrés, notamment en 2014, lorsqu'elle a été victime de violences sexuelles perpétrées par un entraîneur national. Cette épreuve douloureuse a marqué un tournant dans sa vie. Bien qu'elle ait déposé plainte quatre ans après les faits, l'affaire a été classée sans suite, soulignant le parcours souvent semé d'embûches des victimes dans leur quête de justice.

Refusant de rester silencieuse face à ces violences, Emma a choisi de transformer sa souffrance en un engagement public. Elle a réalisé le documentaire Suite, dans lequel elle donne la parole à cinq athlètes ayant subi des violences sexuelles dans le milieu de l'athlétisme. Disponible en accès libre sur YouTube, ce film puissant a été projeté à l'Assemblée nationale, témoignant de son impact dans le débat public.

Aujourd'hui, Emma utilise son expérience pour sensibiliser et éduquer. Elle intervient dans des structures sportives, éducatives et associatives pour déconstruire les mécanismes qui permettent ces violences. Son engagement dépasse les frontières nationales : récemment, elle a représenté ces problématiques à l'Assemblée générale de l'ONU, affirmant la nécessité d'une action internationale coordonnée pour protéger les athlètes et lutter contre les abus dans le sport.



Retrouvez l'intervention  
d'Emma Oudiou en  
scannant le QR Code ou  
directement en cliquant  
sur sa photo :



# « LE SPORT EST CENSÉ ÊTRE UN ESPACE D'ÉMANCIPATION, MAIS IL PEUT DEVENIR UN LIEU DE SOUFFRANCE SI LES VIOLENCES Y SONT BANALISÉES. »

## La banalisation des violences

Emma Oudiou met en lumière la manière dont les violences sexuelles sont souvent minimisées ou ignorées dans le milieu sportif. Elle partage des témoignages poignants, notamment celui d'Angélique Cauchy, ancienne tennismen victime de viols répétés par son entraîneur, un homme en position d'autorité qui a exploité la confiance et la vulnérabilité de sa jeune élève. Emma insiste sur le fait que ces abus ne sont pas des cas isolés, mais les symptômes d'un système où les relations de pouvoir déséquilibrées, l'absence de contrôles stricts, et une culture d'omerta permettent à ces violences de perdurer. Elle souligne que la normalisation de ces comportements est favorisée par des inégalités structurelles de genre et un manque d'éducation au consentement.

## Les normes sexistes dans le sport

Emma s'attarde sur les marqueurs de sexisme présents dans le sport, qui reflètent et alimentent les inégalités. Elle évoque les différences flagrantes entre les tenues imposées aux hommes et aux femmes dans certaines disciplines.

Par exemple, dans certains sports, les femmes sont tenues de porter des vêtements courts ou moulants, tandis que les hommes bénéficient de plus de liberté vestimentaire, ce qui peut accentuer la sexualisation des athlètes féminines. Elle aborde également les écarts de salaires et de primes entre hommes et femmes, même au plus haut niveau, mettant en lumière une sous-évaluation systématique des performances féminines. Ces disparités renforcent les déséquilibres de pouvoir, contribuant à un climat où les violences sexuelles trouvent un terreau favorable.

## L'importance de la sensibilisation et de la prévention

Emma souligne que la lutte contre les violences sexuelles dans le sport passe par une démarche proactive de sensibilisation et de prévention. Elle insiste sur la nécessité de déconstruire les mécanismes de banalisation, notamment dans des contextes comme l'INSEP, où les athlètes sont souvent isolés de leurs familles et entourés par une culture d'entre-soi qui peut dissuader les victimes de s'exprimer. Elle appelle à une éducation au consentement et au respect dès le plus jeune âge, non seulement pour les athlètes, mais aussi pour les entraîneurs et le personnel encadrant. Emma plaide également pour une meilleure formation des intervenants sportifs, afin qu'ils puissent repérer et signaler les comportements abusifs, tout en favorisant des environnements où la parole des victimes est accueillie et prise au sérieux.



Scannez pour accéder au documentaire

# INTERVENTION DE GREG DÉCAMPS

## PSYCHOLOGUE DU SPORT ET DE LA SANTÉ AUTEUR DU RAPPORT MINISTÉRIEL "ETUDE DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT EN FRANCE"

Greg Décamps est un chercheur et praticien reconnu pour son expertise dans la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, en particulier dans les milieux universitaires et sportifs. Avec un parcours mêlant recherche académique et interventions sur le terrain, il s'attache à analyser les mécanismes institutionnels, culturels et sociaux qui favorisent ou freinent ces violences.

Ses travaux, souvent cités dans des cadres académiques et professionnels, mettent en lumière les facteurs de risque, les impacts sur les victimes, et les solutions concrètes pour améliorer la prévention et l'accompagnement. Engagé dans la sensibilisation et la formation, il collabore régulièrement avec des établissements éducatifs, des fédérations sportives et des organisations publiques pour développer des politiques adaptées et renforcer les capacités des acteurs concernés à intervenir efficacement.



Greg Décamps commence son intervention en partageant les résultats d'une étude internationale sur les violences sexuelles et sexistes dans les environnements universitaires. Il met en évidence des données alarmantes, révélant que **33 % des étudiants déclarent avoir été exposés à au moins une forme de violence sexuelle ou comportement non désiré**. Parmi ces victimes, une grande partie rapporte avoir subi plusieurs types de violences, ce qui reflète la gravité et la diversité des formes que peuvent prendre ces agressions.

Il décrit les contextes où ces violences surviennent le plus fréquemment. Les **soirées hors campus** sont les lieux les plus cités pour les agressions, mais les **domiciles des victimes** jouent également un rôle central, en particulier dans les cas de viols et de tentatives de viols. Par ailleurs, les **lieux académiques et les réseaux sociaux** apparaissent comme des espaces propices aux communications et comportements à caractère sexuel non désirés.

Retrouvez l'intervention de Greg Décamps en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur sa photo :



# Les actions de lutte contre les violences sexuelles dans le sport

Synthèse, recommandations et perspectives



Greg Décamps s'intéresse aussi au rôle de la consommation d'alcool, identifiée comme un facteur récurrent dans les violences. Il précise que **60-65 % des attouchements sexuels non désirés et 30-44 % des activités sexuelles non consenties surviennent dans un contexte de consommation d'alcool**. Il souligne que, dans **24 % des cas**, les victimes ne se rappellent pas précisément leur propre consommation au moment des faits, un aspect qui rend souvent les signalements plus complexes.

L'intervention met également en lumière un problème systémique : seulement **11 % des violences sont signalées aux établissements concernés**. Parmi les raisons évoquées, les victimes expriment leur crainte de ne pas être prises au sérieux, leur perception que l'incident n'est « *pas assez grave* », ou encore un manque d'information sur les démarches à suivre. Greg Décamps insiste aussi sur l'importance du rôle des témoins, tout en notant que **80 % des témoins n'interviennent pas**, souvent par sidération ou peur des représailles.

Retrouvez le rapport d'enquête sur l'étude des violences sexuelles dans le sport en France en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur le document.



Enfin, il partage des données spécifiques aux groupes particulièrement vulnérables. **Les femmes (40 %) et les personnes d'orientations sexuelles autres qu'hétérosexuelles (58 %)** sont davantage exposées aux violences. Il conclut en appelant à une meilleure prise en charge des victimes, incluant une sensibilisation accrue aux dimensions psycho-traumatiques, et plaide pour une mobilisation collective pour améliorer les réponses institutionnelles.



« LE NUMÉRIQUE AMPLIFIE ET ACCÉLÈRE LES VIOLENCES, MAIS IL DOIT DEVENIR UN OUTIL POSITIF D'APPRENTISSAGE, DE COMMUNICATION ET D'OUVERTURE. »

## INTERVENTION DE LOG'IN PRÉVENTION

Log'In Prévention, fondée en 2014 par Guillaume Dorai, est une organisation indépendante dédiée à la promotion de la citoyenneté numérique et à la prévention des usages numériques. Elle propose des interventions et conférences adaptées à divers publics, notamment les élèves du primaire à l'université, les parents, les professionnels de la jeunesse, de la santé, de l'enseignement, ainsi que les entreprises et administrations.

Avec une approche pédagogique axée sur la compréhension des outils numériques sans diabolisation, Log'In Prévention vise à outiller les jeunes et les adultes pour utiliser le numérique de manière constructive.

Log'In Prévention se distingue par son engagement à créer un environnement numérique plus sûr et éclairé, tout en abordant les défis modernes liés à la technologie avec pragmatisme et expertise.

Les thématiques abordées par Log'In Prévention incluent :

- **Réseaux sociaux** : Utilisation responsable de plateformes comme Snapchat ou Instagram.
- **Vie affective et numérique** : Impact des réseaux sociaux sur les relations et l'estime de soi.
- **Parents et numérique** : Aider les parents à gérer l'usage des écrans chez leurs enfants.
- **Jeux vidéo** : Conseils pour une pratique saine et équilibrée.
- **Violences numériques dans le sport** : Prévenir le harcèlement et les abus en milieu sportif.
- **Numérique et écologie** : Réduire l'impact environnemental des pratiques digitales.





## DORAI GUILLAUME

Fondateur - Intervenant  
de Log'In Prévention

Guillaume Dorai commence son intervention en remerciant les participants pour leur intérêt à la problématique des violences numériques, un sujet souvent sous-estimé malgré son omniprésence dans la vie des jeunes. Il présente Log'In Prévention, une organisation qu'il a fondée en 2014 pour sensibiliser les publics aux enjeux du numérique et promouvoir une citoyenneté numérique responsable. Son objectif est d'accompagner les jeunes et les adultes dans une utilisation réfléchie des outils numériques, loin de la diabolisation ou de la banalisation des réseaux sociaux.

Pour illustrer les dangers du numérique, il partage plusieurs témoignages marquants issus de son expérience. Il raconte l'histoire d'une adolescente filmée accidentellement dénudée dans les vestiaires de sport, une vidéo rapidement diffusée sur Snapchat, provoquant son isolement et son retrait de son club. Il évoque également le cas d'un collégien dont le visage a été utilisé dans un montage numérique (deepfake), entraînant une vague de harcèlement dans son établissement. Enfin, il cite une adolescente ayant cédé sous pression à l'envoi d'une photo intime, qui a été partagée dans son lycée, entraînant une stigmatisation sociale. Ces récits montrent comment le numérique peut amplifier les violences, les rendre plus rapides, plus accessibles et souvent dévastatrices.

Guillaume Dorai met également en lumière l'impact insidieux des réseaux sociaux sur les besoins fondamentaux des jeunes, notamment le sommeil, la créativité et l'estime de soi. Il critique le modèle économique des grandes plateformes numériques, conçu pour capturer l'attention et collecter des données personnelles, souvent au détriment du bien-être des utilisateurs.

Face à ces défis, il appelle à une éducation numérique renforcée dès le plus jeune âge, avec une formation continue qui offrirait aux jeunes les compétences nécessaires pour utiliser les outils numériques de manière constructive et consciente. Il insiste sur la nécessité d'une prise de conscience collective, impliquant parents, éducateurs, institutions et associations, pour faire du numérique un espace sûr, éducatif et bénéfique.

En conclusion, Guillaume Dorai rappelle que le numérique, bien utilisé, peut être un formidable outil de communication, d'apprentissage et d'ouverture. Cependant, il faut impérativement sensibiliser et accompagner les jeunes pour les protéger des dangers qu'il peut aussi représenter.



Retrouvez l'intervention  
de Guillaume Dorai en  
scannant le QR Code ou  
directement en cliquant  
sur sa photo.



# PIERRE-EMMANUEL LUNEAU-DAURIGNAC

Pierre-Emmanuel Luneau-Daurignac est un journaliste d'investigation et réalisateur de documentaires, reconnu pour ses enquêtes approfondies sur les violences sexuelles, physiques et psychologiques dans le milieu sportif.

En 2021, il publie "L'Entraîneur et l'enfant : Les abus sexuels dans le sport", une enquête qui met en lumière les mécanismes structurels facilitant les abus dans le sport. Il y démontre que ces violences ne sont pas uniquement le fait d'individus déviants, mais sont enracinées dans l'organisation même du sport, qui éloigne les parents, exige une soumission aveugle à l'autorité de l'entraîneur et banalise la douleur physique et morale.

Son travail met en évidence la nécessité de repenser l'organisation du sport pour protéger les jeunes athlètes et promouvoir un environnement sain et sécurisé.

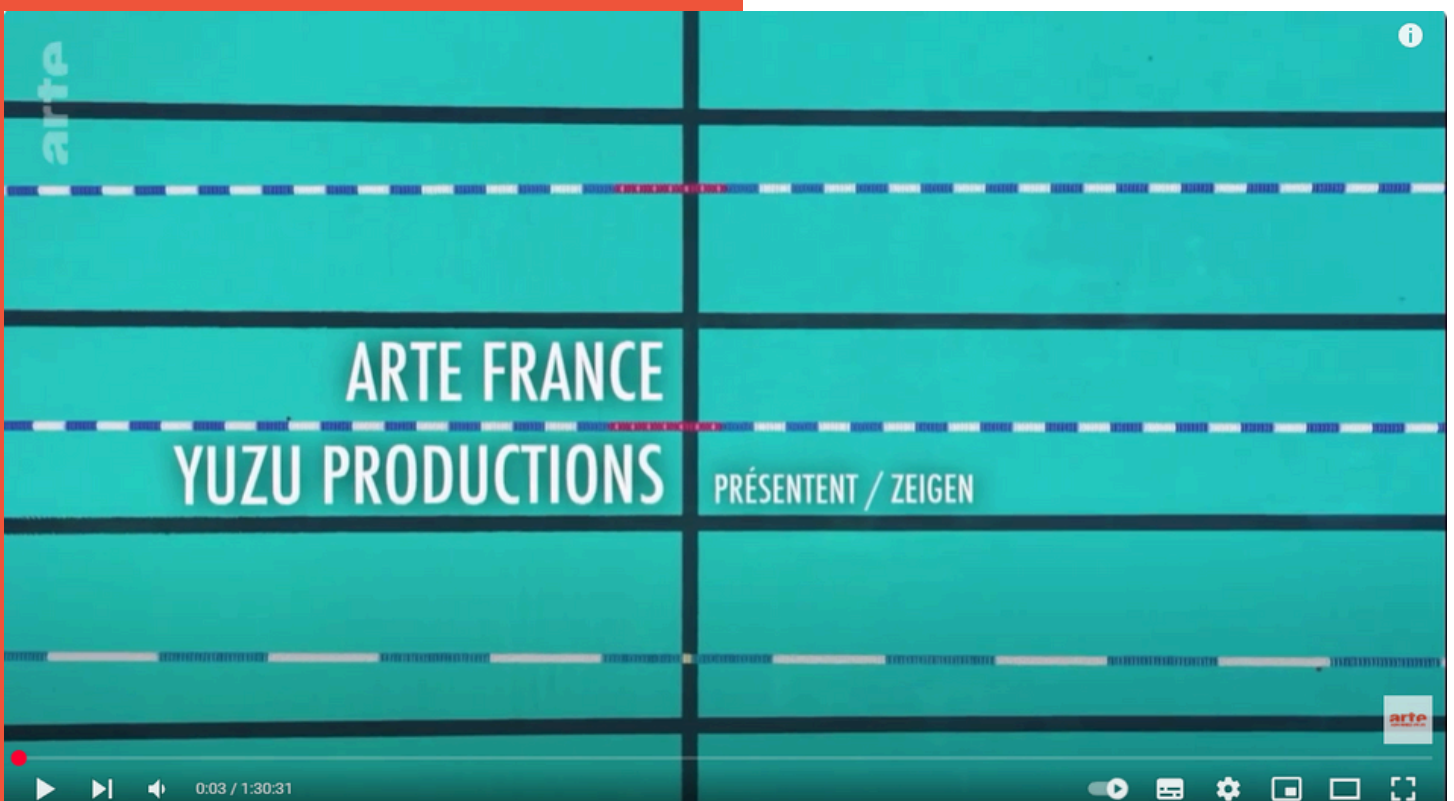
Pour approfondir le sujet, vous pouvez visionner son documentaire "Violences sexuelles dans le sport, l'enquête" disponible ci-dessous :

Lien vers le documentaire :



**« Le phénomène d'emprise fait que, petit à petit, l'enfant tombe sous le contrôle de l'adulte, jusqu'à inverser le sentiment de responsabilité. »**

**Pierre-Emmanuel Luneau-Daurignac**



# INTERVENTION DE PIERRE-EMMANUEL LUNEAU-DAURIGNAC

## JOURNALISTE - REPORTER - RÉALISATEUR

Pierre-Emmanuel Luneau-Daurignac débute son intervention en partageant sa démarche journalistique, qui vise à analyser les causes profondes des violences sexuelles dans le sport. Il expose un « faisceau de causalité » qu'il divise en trois niveaux : personnel, structurel, et sociétal.

### 1. Le niveau personnel

Il explore les relations entre l'abuseur, l'enfant, et les parents. Il souligne que dans la grande majorité des cas (plus de 90 % selon plusieurs études), les abuseurs sont des hommes, souvent en position d'autorité, comme les entraîneurs. Il décrit l'impact du phénomène d'emprise, décomposé en quatre étapes :

- Cibler la victime : Identifier des jeunes vulnérables, souvent isolés ou en difficulté.
- Créer une relation d'intimité : Établir une proximité par des gestes d'attention ou des cadeaux.
- Isolement et contrôle : Éloigner l'enfant de ses repères, comme ses parents ou ses pairs.
- L'abus et le secret : Faire basculer la victime dans un silence culpabilisant et destructeur.

### 2. Le niveau structurel

Il critique la culture sportive, où les entraîneurs jouent un rôle surdimensionné. Ces figures d'autorité, porteuses de savoir et de pouvoir, deviennent souvent des figures parentales de substitution. L'enfant, dans sa quête de performance et sous la pression des attentes parentales, se retrouve vulnérable, prêt à « payer un prix » pour atteindre ses objectifs sportifs. Pierre-Emmanuel souligne également la marginalisation des parents dans les milieux sportifs, qui accentue cette dynamique de pouvoir déséquilibrée.

### 3. Le niveau sociétal

Il évoque le silence collectif qui entoure ces abus, alimenté par des peurs variées : crainte de ne pas être cru, menaces sur la carrière des jeunes sportifs, ou encore peur des répercussions familiales. Il souligne l'effet de la culture du « no pain, no gain », qui habitue les athlètes à réifier leur corps, banalisant ainsi la souffrance et les abus.



Retrouvez l'intervention de Pierre-Emmanuel Luneau-Daurignac en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur sa photo.



### Exemples marquants :

Pierre-Emmanuel partage des témoignages poignants de victimes, comme une athlète américaine qui considérait une relation abusive comme un « prix à payer » pour sa carrière olympique. Il mentionne également les conséquences graves sur les familles, comme des suicides parentaux après la révélation d'abus.

Pierre-Emmanuel conclut en appelant à des mesures fortes pour briser ces mécanismes d'abus et protéger les jeunes. Il insiste sur la nécessité de repenser les structures sportives pour réduire les dynamiques de pouvoir déséquilibrées et mieux sensibiliser l'ensemble des acteurs – parents, entraîneurs, et institutions – à ces enjeux.

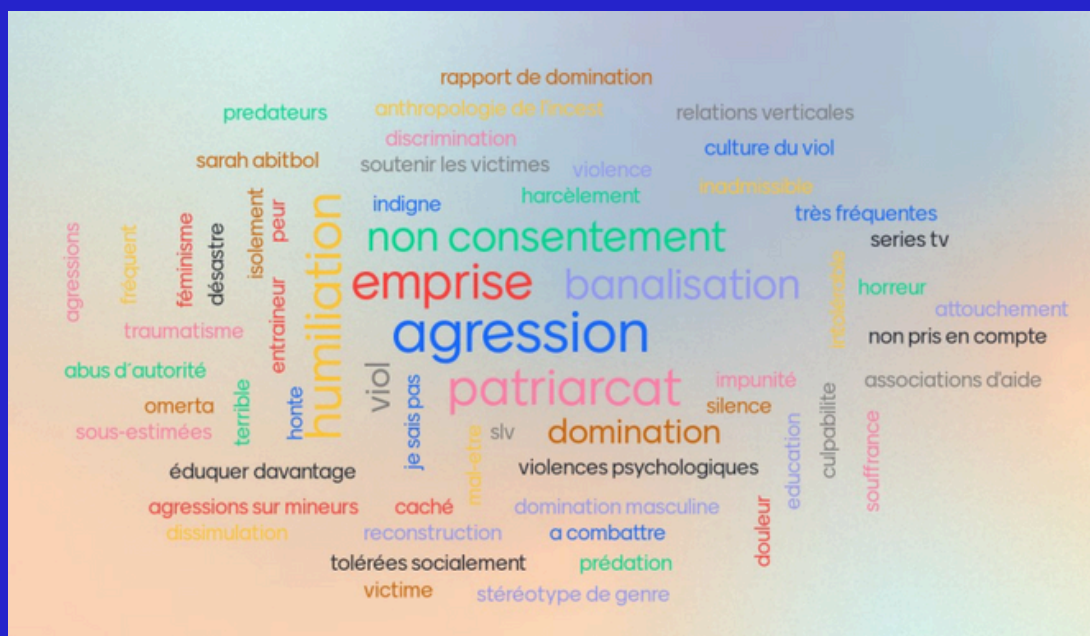
# INTERVENTION DE CAMILLE CLAUSSE-PUJO

## Cheffe de projet au sein de l'Association France Victime

Camille Clause-Pujo commence son intervention en présentant France Victimes, une fédération regroupant 130 associations agréées par le ministère de la Justice. Ces associations, présentes sur tout le territoire français et en Outre-mer, offrent un accompagnement gratuit aux personnes qui s'estiment victimes d'infractions pénales, ainsi qu'à leur entourage. Le réseau mobilise environ 1 700 professionnels, comprenant des juristes, des psychologues et des travailleurs sociaux, pour fournir une aide globale et pluridisciplinaire adaptée aux besoins de chaque victime.

Elle insiste sur l'importance de proposer un accompagnement transversal intégrant des dimensions juridiques, psychologiques et sociales. Cet accompagnement va au-delà des démarches judiciaires en offrant aussi un soutien psychologique complémentaire et une orientation vers des services spécialisés. Camille rappelle que ces services permettent une prise en charge ajustée et respectueuse des besoins des victimes, dans un cadre sécurisé. De plus, elle pose des questions au public comme celle-ci :

**Quand on parle de violences sexistes et sexuelles dans le sport et la jeunesse, à quoi pensez-vous ?**



**« FRANCE VICTIMES REGROUPE 130 ASSOCIATIONS, MOBILISANT 1 700 PROFESSIONNELS, AVEC 1 560 LIEUX D'ACCUEIL SUR TOUT LE TERRITOIRE. »**

## EXEMPLES CONCRETS DE PRISE EN CHARGE

### Victime de violences conjugales :

Camille évoque une femme victime de violences conjugales, soutenue juridiquement pour demander une ordonnance de protection et entamer des démarches de séparation. En parallèle, elle a bénéficié d'un suivi psychologique et a participé à des groupes de parole pour se reconstruire en partageant son expérience avec d'autres victimes.

### Enfant victime d'abus sexuels :

Elle mentionne un enfant pris en charge par une équipe spécialisée. Un psychologue et un juriste ont collaboré pour garantir une écoute respectueuse et adaptée à son âge. L'enfant et sa famille ont également été orientés vers des activités thérapeutiques pour surmonter le traumatisme.

### Cas de cyberharcèlement :

Elle cite une adolescente victime de cyberharcèlement à l'école, qui a reçu un accompagnement psychologique et une aide juridique. Parallèlement, l'établissement scolaire a été sensibilisé et accompagné pour mieux comprendre et prévenir ce type de violence.



## IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION ET DES COLLABORATIONS

Camille Clause-Pujo insiste sur la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les institutions éducatives, sportives et sociales pour renforcer la prévention des violences. Elle rappelle que le numéro national 116 006, accessible 7 jours sur 7, de 9 h à 20 h, est un outil central permettant aux victimes, à leurs proches ou aux professionnels de trouver une écoute et une orientation adaptée.

Elle conclut en réaffirmant que chaque victime mérite une prise en charge globale et personnalisée, pour ne jamais être laissée seule face à des violences.

**« Le numéro 116 006 est ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 20 h, pour toutes les victimes et leurs proches. »**

**BRETAGNE**

**Côte-d'Armor : ADAJ 22**  
accueil@adaj22.fr  
02 96 61 83 79

**Finistère :**  
Association Don Bosco 29 (Brest)  
urgence@donbosco.asso.fr  
02 98 33 83 83  
Agora Justice 29 (Quimper)  
contact@agorajustice.fr  
02 98 52 08 68

**Ille-et-Vilaine :**  
FV 35 SOS Victimes (Rennes)  
accueil@sosvictimes-fv35.fr  
02 99 35 06 07  
AIS 35 (Saint-Malo)  
sas.saint-malo@ais35.fr  
02 99 56 02 35

**Morbihan : FV 56**  
contact@france-victimes56.fr  
02 97 47 66 68

# INTERVENTION DE MARIELE VICET

**Présidente de l'Association Stop aux violences sexuelles - Docteur en psychopathologie et psychanalyse - Victimologue**

Marielle Vicet ouvre son intervention en mettant en avant l'importance capitale de ce séminaire, soulignant qu'il constitue une étape essentielle pour aborder les problématiques des violences sexuelles de manière collective et coordonnée. Elle exprime la satisfaction de l'association Stop aux Violences Sexuelles (SVS) 22 de contribuer à cet événement.

Elle partage son expertise en tant que docteur en psychopathologie et psychanalyse et victimologue, mettant en lumière son expérience passée d'auditionnée par le Sénat et l'Assemblée nationale. Lors de ces auditions, elle a contribué à examiner les problématiques liées aux violences sexuelles en institution, apportant un éclairage précieux sur les failles systémiques et les pistes d'amélioration.

Marielle Vicet insiste sur la nécessité d'une approche pluridisciplinaire, rassemblant médecins, juristes, éducateurs, psychologues, et forces de l'ordre. Selon elle, cette collaboration est indispensable pour mieux comprendre les mécanismes des violences, développer des actions de prévention efficaces et garantir une prise en charge adaptée aux victimes comme aux auteurs.

Retrouvez l'intervention de Marine Vicet en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur sa photo.



## ■ DONNÉES MARQUANTES :

### Inceste et violences sexuelles :

- La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles (CIVIS) estime que chaque année, 160 000 enfants sont victimes d'inceste en France.
- Un enfant est victime de viol ou d'agression sexuelle toutes les trois minutes.

### Cyberviolences :

- Chaque mois, 2,3 millions de mineurs visitent des sites pornographiques, avec un taux de fréquentation de 53 % chez les garçons dès 12 ans.

### Profil des auteurs :

- Dans 96 % des cas, les auteurs de violences sexuelles sont des hommes, et beaucoup d'entre eux ont eux-mêmes été victimes dans leur enfance.

# « CHAQUE INSTITUTION, QU'ELLE SOIT SPORTIVE, ÉDUCATIVE OU CULTURELLE, A LE DEVOIR DE BRISER L'OMERTA AUTOUR DES VIOLENCES SEXUELLES ET DE METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES DE SIGNALEMENT EFFICACES. »

SVS vise à élaborer une stratégie globale et systématique contre les violences sexuelles, reposant sur quatre axes fondamentaux :

## Information et sensibilisation :

- Organisation de conférences et interventions dans les écoles, collèges, et lycées pour sensibiliser les jeunes aux comportements inappropriés.
- Création d'outils spécifiques, comme les jeux éducatifs « Nono dit non » et « Câlin malin », conçus pour les enfants et les adolescents afin de les aider à reconnaître et à signaler les comportements abusifs.

## Formation des professionnels :

- SVS propose des formations gratuites de deux jours sur les bases des connaissances en matière de violences sexuelles, ouvertes à divers acteurs : psychologues, juristes, éducateurs, enseignants, médecins, et forces de l'ordre. Ces formations visent à combler le déficit de compétences et à favoriser une approche interdisciplinaire.

## Prévention par des événements culturels :

- Organisation de ciné-débats avec des films comme Les Chatouilles et Le Consentement, accompagnés de discussions animées par des spécialistes et des partenaires comme la Maison de la Protection des Familles.

## Accompagnement et soins :

- Mise en place de dispositifs pour orienter les victimes vers un accompagnement psychologique, juridique et social. L'association insiste sur l'importance de proposer également des soins adaptés aux auteurs, afin de prévenir la récurrence.



# INTERVENTION DE CHRISTOPHE DARRIÈRE

## Adjudant Chef à la Gendarmerie des Côtes-d'Armor à la Maison de la Protection des Familles (MPF)

Christophe Darrière commence par présenter la Maison de Protection des Familles (MPF), une unité créée en 2019 suite au Grenelle sur les violences conjugales. Présente dans chaque département, la MPF accompagne les victimes de violences intrafamiliales et s'assure qu'elles bénéficient d'un suivi adapté. Elle intervient après les faits pour réexpliquer les informations essentielles et les orienter vers les structures ou associations compétentes.

L'adjudant-chef insiste sur l'importance de la prévention, une mission majeure de la MPF. Les gendarmes interviennent régulièrement dans les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes sur des sujets variés comme le harcèlement, le cyberharcèlement, les violences sexuelles et sexistes, ou encore la pornographie. Ils animent également des séances informelles dans les internats et lycées professionnels pour dialoguer directement avec les élèves.

Il souligne le rôle clé des initiatives comme les « écoutes gendarmerie », où un gendarme se rend disponible aux élèves pendant les pauses scolaires. Ces moments permettent aux jeunes de s'exprimer librement sur des problèmes qu'ils n'oseraient pas partager autrement. Ces échanges contribuent à libérer la parole des victimes, souvent enfermées dans un silence qui aggrave leur traumatisme.



Christophe Darrière aborde aussi les auditions de mineurs victimes, qui suivent un protocole rigoureux. Il insiste sur l'importance pour les professionnels de ne pas orienter la parole de l'enfant avant les enquêtes judiciaires. Une mauvaise approche peut compromettre les investigations, il est donc essentiel d'accueillir la parole de l'enfant sans l'interroger à répétition.

**« Un enfant entendu par la gendarmerie a souvent déjà été interrogé sept fois par d'autres personnes. »**

Retrouvez l'intervention de Christophe Darrière en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur sa photo.



**« UNE FOIS QUE LES FAITS SONT PASSÉS, IL EST TROP TARD. NOTRE OBJECTIF EST D'INTERVENIR EN AMONT. »**

# SDJES 22

## SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS DES CÔTES-D'ARMOR

Issus de la réforme transformation, jeunesse, engagement et sport, les Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) ont rejoint les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) depuis le 1er janvier 2021.

Le SDJES met en œuvre les politiques publiques relatives au développement de la vie associative, des pratiques sportives et éducatives, à la protection des mineurs et des pratiquants, à la jeunesse, à l'engagement et à l'éducation populaire. Il est l'interlocuteur privilégié des collectivités, des clubs sportifs, des accueils collectifs de mineurs, des associations et des organismes ou opérateurs publics dans des domaines aussi divers que complémentaires.



Retrouvez le site du SDJES 22 en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur sa photo.



**SDJES 22**



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Côtes-d'Armor

## Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Cheffe de service, conseillère du DASEN : Tania Melikian [tania.melikian@ac-rennes.fr](mailto:tania.melikian@ac-rennes.fr) 06 86 44 32 61

### POLE PROTECTION DES PUBLICS

Réglementation Sport – Jeunesse ; Plan départemental de contrôle et d'évaluation des ACM et EAPS ;  
Lutte contre les violences sexuelles et sexistes ; Déclarations accidents et signalements d'événements graves ;  
Incapacités des animateurs et des éducateurs sportifs ;  
Mesures de polices administratives : enquêtes administratives, CDJVA ; Lutte contre la radicalisation

[ce.sdjes22@ac-rennes.fr](mailto:ce.sdjes22@ac-rennes.fr)

Responsable du pôle : **Tania MELIKIAN**  
[tania.melikian@ac-rennes.fr](mailto:tania.melikian@ac-rennes.fr) 06 86 44 32 61

Chargé de mission : **Olivier TOULLIC**  
[olivier.toullic@ac-rennes.fr](mailto:olivier.toullic@ac-rennes.fr) 06 46 42 62 59

Secrétariat du pôle : **Soizic LE PALLEC**

Référent sport : **Laurent BRISSAUD**  
06 31 65 36 98

Référente jeunesse et éducation populaire : **Jocelyne PECOUT**  
07 86 36 46 60

L'ensemble des agents du service concourt à cette mission

### POLE JEVA

#### JEUNESSE

[ce.sdjes22-acmbafa@ac-rennes.fr](mailto:ce.sdjes22-acmbafa@ac-rennes.fr)

Référente politiques éducatives : PEDI/PM : colos et vacances apprenantes : Jocelyne PECOUT 07 86 36 46 60

Continuité et qualité éducative des ACM : Océane GUILLERREY, Nicolas DUFOUIL et Jocelyne PECOUT

Référentes administratives BAFA : Agrément Jeunesse Education Populaire ; Accueil Collectif de Mineurs (ACM) :

Linda LE MEAUX

et Cécile TOQUE PICHON 07 86 36 92 01

#### ENGAGEMENT

Service national universel (SNU)  
[ce.sdjes22-snu@ac-rennes.fr](mailto:ce.sdjes22-snu@ac-rennes.fr)

Référent Départemental : Nicolas DUFOUIL 07 86 35 23 59

Référente administrative : Amélie CALVEZ

Référent Phase 2 MIG : Frédéric PUECH 06 22 61 28 57

#### Service civique

[ce.sdjes22-service-civique@ac-rennes.fr](mailto:ce.sdjes22-service-civique@ac-rennes.fr)

Océane GUILLERREY

Frédéric PUECH 06 22 61 28 57

Distinctions honorifiques : Catherine RICARD

#### VIE ASSOCIATIVE

Déléguée départementale à la vie associative – Réseau Guid'Asso 22 ;  
Fonds pour le Développement de la vie associative (FDVA2) ; Aides Fonjep ; Relais Juniors Associations ; Politiques partenariales jeunesse ;  
Claire HERVÉ 02 96 75 91 04

### POLE SPORT

Homologation des enceintes sportives ; Manifestations sportives

Secrétariat du pôle :  
[ce.sdjes22-sport@ac-rennes.fr](mailto:ce.sdjes22-sport@ac-rennes.fr)

Cartes professionnelles des éducateurs sportifs :

Soizic LE PALLEC

Sports de nature ; insertion par le sport ; sport santé ; sport handicap :

Caroline DESCHARLES

Équivalence et reconnaissance des diplômes étrangers ; Certifications ; Subventions ANS emploi :

Laurent BRISSAUD

06 31 65 36 98

Pass'Sport ; Sport scolaire (2h de + au collège, 30m APQ) ; Aisance aquatique Savoir nager Savoir rouler à vélo ; Référent Numérique :

Aurélien BERRIOT

06 31 65 83 53

# INTERVENTION DE TANIA MÉLIKIAN

## CHEFFE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS DES CÔTES-D'ARMOR

Tania Mélikian débute son intervention en saluant les témoignages poignants et les contributions des intervenants précédents. Elle remercie également l'auditoire pour sa mobilisation, soulignant l'importance de cette journée pour les Côtes-d'Armor.

Elle partage une anecdote marquante de son expérience en fédération, où elle a découvert qu'un individu condamné pour des violences sur mineurs continuait à exercer dans un cadre sportif, malgré le fait que « tout le monde savait ». Cette expérience a profondément marqué son engagement professionnel.

Retrouvez l'intervention de Tania Mélikian en scannant le QR Code ou directement en cliquant sur sa photo.

Tania Mélikian reconnaît que des progrès ont été réalisés, notamment grâce à une meilleure écoute et une libération de la parole des victimes. Elle souligne cependant que beaucoup reste à faire. Elle rappelle des chiffres alarmants : 163 000 enfants abusés chaque année et une femme sur quatre victime de violences. Les équipes de son service traitent des dizaines de signalements, souvent recueillis dans le cadre du Service National Universel, où les jeunes se confient plus facilement à leurs pairs.



Elle insiste sur l'importance des mesures de prévention et appelle à une approche collective, articulée autour de la sensibilisation, de l'information et de la formation. Elle considère ce séminaire comme un point de départ pour transformer les pratiques au sein de son service, notamment avec la création d'un nouveau « pôle protection des publics », impliquant activement l'ensemble de son équipe.

Tania Mélikian détaille les actions concrètes mises en place par son service pour renforcer la prévention et la protection des publics :

**Le pôle protection des publics :** Ce nouveau pôle, au cœur de l'organisation de son service, mobilise une équipe de 15 agents investis bien au-delà des attentes professionnelles. Ce pôle est chargé de plusieurs missions, notamment :

- La vérification de l'honorabilité des encadrants via les cartes professionnelles.
- Le suivi des signalements et des auditions pour recueillir les témoignages des victimes.
- La mise en œuvre d'actions éducatives et de sensibilisation pour prévenir les comportements inappropriés.
- La collaboration étroite avec les structures locales pour garantir une protection renforcée.

**La borne de sensibilisation :** Financée récemment et développée en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), cette borne a pour objectif d'être un outil mobile de sensibilisation. Elle sera déployée dans les établissements scolaires, les collèges et les clubs sportifs. Le CDOS assurera son animation, permettant de toucher un large public et de renforcer la prévention auprès des jeunes.



**Les partenariats avec les fédérations sportives :** Le service a noué des collaborations avec les comités départementaux de tennis, de voile et de handball. Ces fédérations se sont engagées sans réserve à travailler ensemble pour mettre en place des actions spécifiques auprès des clubs sportifs. Ces initiatives viseront à sensibiliser les dirigeants, encadrants et jeunes sportifs aux enjeux des violences sexuelles et sexistes, tout en diffusant des outils pratiques pour prévenir ces comportements.

Tania Mélikian conclut en mettant en avant l'importance de ce séminaire comme un point de départ pour un changement structurel au sein de son service. Elle remercie chaleureusement son équipe, saluant leur dévouement et leur investissement émotionnel dans une mission parfois éprouvante. Enfin, elle réaffirme son engagement à poursuivre ce travail collectif, en collaboration avec des partenaires locaux, nationaux et internationaux, pour bâtir des environnements sportifs et éducatifs où chacun peut évoluer en toute sécurité.

# SAINT-QUAY-PORTRIEUX

## 22 OCTOBRE 2024



# BORNE DE SENSIBILISATION INTERACTIVE



## BORNE DE SENSIBILISATION

Quelques minutes, un quiz, et des sujets essentiels comme le consentement ou le harcèlement. Ludique, rapide, efficace : la prévention à portée de main.

**Essayez-là lors de votre prochain évènement et faites la différence !**

# BORNE INTERACTIVE DE PREVENTION : UN OUTIL AU SERVICE DE LA SENSIBILISATION DES JEUNES

La Borne Interactive de Prévention (BIP) est un outil numérique innovant conçu pour sensibiliser les jeunes, de 7 à 20 ans et plus, aux violences sexuelles, discriminations, harcèlement et bizutage. Ludique et interactive, elle s'adapte à divers environnements comme les clubs sportifs, écoles, centres jeunesse et événements locaux.

Son objectif est de prévenir ces violences grâce à des contenus adaptés aux tranches d'âge. À travers des quiz courts (12 à 17 questions), la BIP aborde des thèmes comme le consentement et les violences numériques en cinq minutes, favorisant réflexion et prise de conscience. Elle encourage aussi la libération de la parole via des temps d'échange et de conseil.

La BIP permet aux acteurs du sport, de l'éducation et de l'animation d'aborder des sujets délicats tout en renforçant leur rôle éducatif, contribuant à un environnement jeunesse plus sûr et respectueux.

Pour son utilisation, la présence d'un adulte formé est nécessaire. Si aucun accompagnant formé n'est disponible, le CDOS peut proposer un soutien en intervenant directement.

Pour fonctionner, la borne nécessite une prise électrique. Ses dimensions sont de 117 x 112 x 37 mm. Enfin, le déplacement de la borne devra être organisé en fonction des besoins.



Une question ?  
Prenez contact avec nous !

1 - CONSULTEZ LES DISPONIBILITES

2 - RESERVEZ EN LIGNE

Nous vous confirmerons la mise à disposition  
dans les plus brefs délais.



[Pour plus de renseignements :](#)

[secretariat@cdos22.fr](mailto:secretariat@cdos22.fr) ou 07 69 74 80 11



# CONTACTS UTILES :

## POUR SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

Dans un contexte où la lutte contre les violences sexistes et sexuelles est une priorité, il est essentiel de connaître les ressources disponibles pour accompagner, protéger et soutenir les victimes. Que ce soit dans le cadre du sport, de la jeunesse, de l'éducation ou de la vie quotidienne, cette liste regroupe des contacts nationaux et locaux, ainsi que des outils en ligne pour signaler, prévenir et agir face à ces situations.

Vous y trouverez des numéros d'urgence, des associations spécialisées, des dispositifs gouvernementaux et des services d'accompagnement dédiés aux victimes, aux témoins, et même aux auteurs souhaitant se faire aider. Chaque contact est accompagné d'une brève description pour préciser dans quel cas l'utiliser, afin de vous orienter vers l'aide la plus adaptée à votre situation.

Cette compilation couvre à la fois des initiatives nationales, comme le numéro 3919 ou les plateformes de signalement, et des services locaux spécifiques au département des Côtes-d'Armor, tels que le CIDFF ou les associations locales. Elle s'adresse à toutes les personnes concernées directement ou indirectement par ces violences, ainsi qu'aux professionnels et encadrants souhaitant renforcer leur vigilance et leur action.

Nous espérons que cette liste vous sera utile et contribuera à renforcer la vigilance, la solidarité et la protection de chacun dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

## RESSOURCES EN LIGNE :



### Arrêtons les Violences :

Plateforme d'information et de signalement pour toutes les violences sexistes et sexuelles. Liste de contacts près de chez vous.

Site web : [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)



### Stop Violences Bretagne :

Cartographie des ressources locales en Bretagne, avec contacts utiles par département.

Site web : [stopviolencesbretagne.fr](http://stopviolencesbretagne.fr)



# CONTACTS NATIONAUX :

## Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Email : [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)

Signalement des violences sexuelles, sexistes ou discriminations dans le cadre d'activités sportives.

## France Victimes

Numéro : 116 006 (gratuit, 7j/7).

Assistance aux victimes de violences ou d'infractions pour un soutien psychologique, juridique ou social.

## Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF)

Numéro : 39 19 (Appels anonymes et gratuits, 24h/24, 7j/7).

Ligne d'écoute pour les femmes victimes de violences conjugales ou sexuelles.

## Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV)

Numéro : 0 800 05 95 95.

Écoute, orientation et soutien pour les victimes de viol ou d'agressions sexuelles.

## Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF)

Numéro : 0 800 08 11 11.

Pour toute question sur la santé sexuelle, contraception, IVG, ou violences sexuelles.

## Association "Colosse aux Pieds d'Argile"

Téléphone : 07 50 85 47 10

Prévention et sensibilisation aux violences sexuelles dans le milieu sportif. Pour aider les victimes ou former les encadrants à reconnaître les situations à risque.

## Association La Voix De l'Enfant

Téléphone : 01 56 96 03 00

Accompagnement et défense des droits des enfants victimes de violences.

Email : [info@lavoixdelenfant.org](mailto:info@lavoixdelenfant.org)

Site : [lavoixdelenfant.org](http://lavoixdelenfant.org)

## Association Les Papillons

Téléphone : 06 33 53 69 74

Accompagnement des enfants victimes de violences ou de harcèlement, avec des boîtes à paroles dans les écoles.

Site : [associationlespapillons.org](http://associationlespapillons.org)

## Le Comité National Contre le Bizutage

Téléphone : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70

Sensibilisation et accompagnement pour prévenir et signaler le bizutage.

Site : [contrelebizutage.fr](http://contrelebizutage.fr)



## L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée

Téléphone : 01 56 56 62 62

Aide psychologique et juridique pour les enfants victimes de maltraitance.

Email : renseignements@enfantbleu.org

## Non au harcèlement (Ministère de l'Éducation Nationale)

Téléphone : 3020

Ligne d'écoute et de signalement pour les cas de harcèlement scolaire.

## Net Écoute

Téléphone : 0800 200 000

Aide pour les jeunes victimes de cyberharcèlement ou d'abus en ligne.

## Numéro unique de signalement des discriminations

Téléphone : 39 28

## 08 Victimes

Téléphone : 08 842 846 37

Plateforme téléphonique qui s'adresse à toutes les victimes d'infractions, quelle que soit la forme de l'agression ou le préjudice subi.

## Sexualité / Contraception / IVG

Téléphone : 0 800 08 11 11

Numéro gratuit pour répondre à toutes les questions sur les sexualités, la contraception et l'IVG.

## SOS viols

Téléphone : 0800 05 95 95

Numéro gratuit destiné aux femmes victimes de viol ou d'agressions sexuelles, à leur entourage et aux professionnels concernés.

## Le Comité National Contre le Bizutage

Téléphone : 06 07 45 26 11 / 06 82 81 40 70

Sensibilisation et accompagnement pour prévenir et signaler le bizutage.

Site : contrelebizutage.fr

### LES NUMÉROS D'URGENCE

17

La police et la gendarmerie

114

En remplacement du 15, 17 et 18 pour  
les personnes sourdes ou  
malentendantes

112 — Les services d'urgence européen

15 — Les urgences médicales (SAMU)

18 — Les pompiers



# CONTACTS DANS LES CÔTES-D'ARMOR :

## **CIDFF 22 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)**

Téléphone : 02 96 78 47 82

Informations juridiques et accompagnement pour les femmes victimes de violences.

## **Stop aux Violences Sexuelles 22 (SVS-22)**

Site web : [stopauxviolencessexuelles.com](http://stopauxviolencessexuelles.com)

Sensibilisation et actions locales pour prévenir les violences sexuelles, notamment dans le sport.

## **ADAJ 22 (Association Départementale d'Alternatives Judiciaires)**

Téléphone : 02 96 61 83 79

Aide aux victimes d'infractions, incluant des violences sexuelles ou conjugales.

## **Espace Femmes Steredenn**

Téléphone : 02 96 85 60 01

Soutien psychologique et social aux femmes victimes de violences dans un espace sécurisé.

## **ADALEA**

Téléphone : 02 96 68 42 42

Hébergement et accompagnement pour les femmes victimes de violences conjugales ou familiales.

## **AMISEP Le Pas (Lannion)**

Téléphone : 02 96 48 15 33 ou 06 81 95 50 16

Accueil et orientation pour les victimes de violences dans le secteur de Lannion.

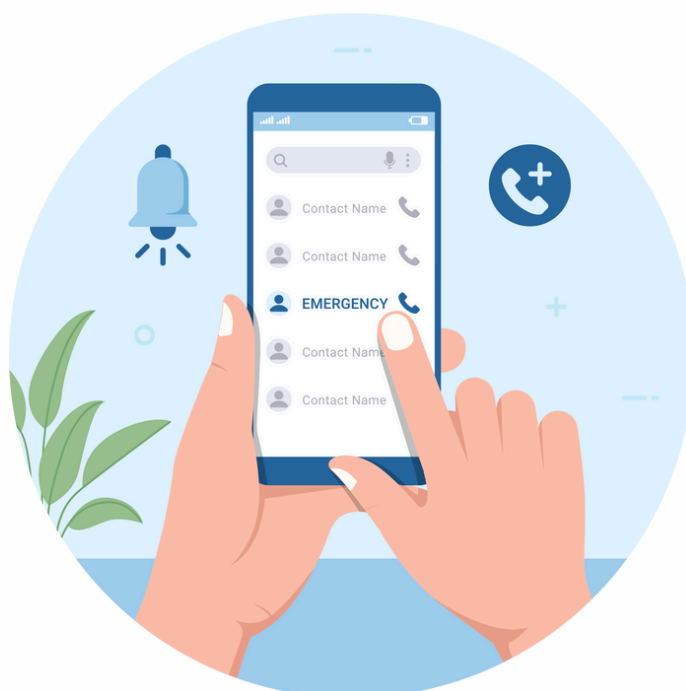
## **Maison de la Protection de la Famille (MPF)**

Contact via la gendarmerie locale

Service spécialisé pour enquêter et protéger les familles victimes de violences intrafamiliales.

Cette liste a été conçue pour être la plus complète possible afin de rassembler un maximum de ressources et de contacts utiles dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Toutefois, elle n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez ajouter un contact ou une ressource à cette liste, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : [ce.sdjes22@ac-rennes.fr](mailto:ce.sdjes22@ac-rennes.fr).



# L'ENSEMBLE DES STRUCTURES JOIGNABLES DANS LE DÉPARTEMENT SONT RÉPERTORIÉES LES PLAQUETTES « OSEZ EN PARLER » :

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES  
3919**

**Le portail de signalement  
des violences sexuelles et sexistes**

114  
N° national d'urgence  
pour des difficultés  
à entendre ou à parler  
accessible par SMS ou fax

115  
N° national  
pour des difficultés  
à entendre ou à parler  
accessible par SMS ou fax

17  
Police - Gendarmerie

112  
Hébergement d'urgence

116 006  
Aide aux victimes

02 96 68 42 42  
Accueil de jour des femmes victimes de violences

02 96 61 83 79  
Bureau d'aide aux victimes /  
Accueil juridique et psychologique de victimes

02 96 61 83 79  
CIDFF 22

02 96 61 83 79  
Bureau d'information sur les Droits des Femmes et des Familles  
Liste des permanences sur <http://cotesdarmor.cidff.info/>

02 96 62 62 22 (standard)  
Conseil départemental  
[www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)

02 96 35 47 60 33  
Amicale du Nid  
[www.nid-asso.org](http://www.nid-asso.org)

Accompagnement des personnes en situation de prostitution  
[hbts@pds-bnf-asso.org](mailto:hbts@pds-bnf-asso.org)

Mise à jour mai 2022

## Ces violences sont toutes punies par la loi

OUTRAGE SEXISTE (sifflements, propos sexistes, questions et commentaires intrusifs sur le physique ou la tenue vestimentaire) INSULTES, MENACES, EXHIBITION, VOYEURISME, PRESSIONS PSYCHOLOGIQUES, COUPS, AGRESSIONS SEXUELLES, VIOLS, commis au domicile, au travail, dans l'espace public

**#NeRienLaisserPasser**  
Réagir peut tout changer

Il est important :

- de dénoncer
- d'entraîner des démarches auprès :
  - d'un.e professionnel.le de santé
  - de la police ou de la gendarmerie
  - de l'association d'aide aux victimes
  - de représentants.e.s syndicaux.ales
  - de l'inspection du travail



des suites judiciaires sont possibles

Association européenne contre les violences faites aux femmes au Travail

01 45 84 24 24  
contact@avft.org

Collectif Féministe Contre le Viol  
N° national 0 800 05 95 95

APPEL GRATUIT / ANONYME /  
LUN-VEN 10H - 19H

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir,  
Ecoute Violences Femmes Handicapées

01 40 47 06 06  
ecoute@fdfa.fr

114  
N° national d'urgence  
pour des difficultés  
à entendre ou à parler  
accessible par SMS ou fax

**VIOLENCES  
FAITES AUX FEMMES**  
**Osez en parler !**  
**DANS LES CÔTES D'ARMOR**

**Appelez le**  
**02 96 68 42 42**  
**24h/24h**  
**7j/7**

Plus d'informations sur  
[www.stop-violences-femmes.gouv.fr](http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr)

PREFET  
DE LA REGION  
BRETAGNE

## Contacts de proximité dans les CÔTES D'ARMOR

- Police - Gendarmerie 17 ou 112
- Hébergement d'urgence 7 j/7 24 h/24 115
- Aide aux Victimes 116 006
- ADALEA

Accueil de jour des femmes victimes de violences (24h/24 7j/7)

02 96 68 42 42  
■ ADAJ 22  
Bureau d'aide aux victimes /  
Accueil juridique et psychologique de victimes

- CIDFF 22 02 96 78 47 82
- Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles  
Liste des permanences sur <http://cotesdarmor.cidff.info/>
- Conseil départemental 02 96 62 62 22 (standard)  
[www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)

02 96 35 47 60 33  
Amicale du Nid  
[www.nid-asso.org](http://www.nid-asso.org)  
Accompagnement des personnes en situation de prostitution  
[hbts@pds-bnf-asso.org](mailto:hbts@pds-bnf-asso.org)



## LANNION

- Le Pas (AMISEP) : écoute-accueil  
Permanence élargie à Trégulier  
02 96 48 15 33 - 06 81 95 50 16  
[kerfann.lannion@amisp.fr](mailto:kerfann.lannion@amisp.fr)

- CIDFF 22 02 96 78 47 82
- Urgences hôpital 02 96 05 70 85
- ADAJ 02 96 61 83 79

## GUINGAMP - PAIMPOL

- Avec Elles 02 96 40 17 40
- accueil -écoute -Permanences délocalisées  
07 81 47 31 15 - 06 09 61 11 43 - 07 83 65 25 29  
[avccallies@matsondelargout.fr](mailto:avccallies@matsondelargout.fr)

- CIDFF 22 02 96 78 47 82
- ADAJ 02 96 61 83 79
- GUNGAMP Urgences hôpital 02 96 44 56 35
- PAIMPOL Urgences hôpital 02 96 55 60 00

## DINAN

- Espace Femmes  
Accueil de jour des femmes  
victimes de violences.  
Accueil spécialisé des victimes  
de violences sexuelles  
02 96 85 60 01 - 07 60 51 79 53  
[espacefemmes@stbredeim.org](mailto:espacefemmes@stbredeim.org)

- CIDFF 22 02 96 78 47 82
- ADAJ 02 96 61 83 79
- Urgences hôpital 02 96 85 72 85

## LOUDEAC

- CIDFF 22 02 96 78 47 82
- ADAJ 02 96 61 83 79
- ADALEA - Permanences  
02 96 68 42 42  
[ecoute.femmes@adalea.fr](mailto:ecoute.femmes@adalea.fr)
- Urgences hôpital (Pontivy)  
02 97 79 00 35

# TEXTE DE CLÔTURE ET REMERCIEMENTS

## Ensemble, construisons un avenir fondé sur le respect et l'égalité

Le séminaire consacré à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, organisé par le SDJES des Côtes-d'Armor, a été bien plus qu'un simple événement. Il a constitué un moment fort de réflexion, d'échanges et de mobilisation collective pour faire face à des problématiques qui touchent profondément notre société, particulièrement dans les domaines du sport et de la jeunesse.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir des intervenants engagés, des experts reconnus et des témoins courageux, qui ont partagé leurs connaissances, leurs expériences et des pistes concrètes d'action. Leur implication a permis d'apporter des clés pour comprendre les mécanismes des violences sexistes et sexuelles, et surtout pour agir efficacement. Ces contributions essentielles ont donné vie à un espace de dialogue, d'écoute et de solidarité, où chacun a pu trouver des réponses, des outils et du soutien.

Nous souhaitons également saluer l'engagement des participants, qu'ils soient professionnels de l'éducation, du sport ou membres d'associations, ainsi que les élus et citoyens qui se mobilisent pour défendre les valeurs de respect, d'égalité et de justice. Votre présence et vos échanges lors de cette journée montrent que le changement est à portée de main lorsque nous travaillons ensemble.

Ce livret, que nous avons conçu avec soin, prolonge cette dynamique en offrant un support pratique et accessible. Vous y trouverez des contacts essentiels, des ressources pédagogiques et des informations clés pour accompagner les victimes, sensibiliser les publics et prévenir les comportements à risque. Nous espérons qu'il sera un outil précieux dans vos actions quotidiennes.

Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement :

- Les intervenants, pour leur expertise, leurs témoignages et leur engagement courageux.
- Les organisateurs et partenaires, qui ont uni leurs forces pour faire de cette journée un véritable succès.
- Les participants, dont l'implication et les retours enrichissants témoignent de la volonté de faire avancer cette cause.

Nous souhaitons également rappeler que ce séminaire n'est qu'un point de départ. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles exige un engagement de tous les instants. Chacun d'entre nous, à son échelle, a le pouvoir d'agir, que ce soit en sensibilisant, en accompagnant les victimes ou en prévenant les comportements problématiques. Continuons à construire ensemble un avenir où le respect, l'écoute et la bienveillance prévalent dans tous les espaces, qu'ils soient sportifs, éducatifs ou professionnels.

Pour toute suggestion, ajout de ressources ou retour d'expérience, nous vous invitons à nous écrire à [ce.sdjes22@ac-rennes.fr](mailto:ce.sdjes22@ac-rennes.fr). Vos contributions permettront de continuer à enrichir ce travail collectif.

Un immense merci à toutes et tous pour votre engagement et votre volonté d'agir. Ensemble, nous pouvons faire la différence. Ensemble, nous pouvons construire un monde meilleur.

# RETROUVEZ LE LIVRET EN LIGNE EN SCANNANT LE QR CODE :



© Document réalisé par Aurélien Berriot - SDJES 22



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Côtes-d'Armor



**CDOS**

**CÔTES-D'ARMOR**